

Les noms ayant un seul nombre - 1/2

Voilà un bien drôle d'article -sans mauvais jeu de mots- sur les noms !

Les noms peuvent s'employer au singulier ou au pluriel selon que l'on parle d'un seul être, d'une seule chose ou de plusieurs. Cependant, certains noms ne s'emploient qu'au singulier, d'autres qu'au pluriel.

Noms singuliers

Les noms non comptables ne peuvent être dénombrés, comptés. Ils s'emploient donc au singulier.

Exemple :

le sable,
la pluie,
l'or,
la presse,
le courage,
la littérature,
l'architecture,
la chimie,
l'informatique,
le nord,
le sud

Cependant, certains de ces noms peuvent s'employer dans un autre sens qui accepte le pluriel.

Exemple :

Des **pluies** torrentielles se sont abattues sur le nord du pays.

ou

L'artiste a pu exposer **ses peintures**.

Noms pluriels

Certains noms ne s'emploient qu'au pluriel :

- soit parce qu'ils désignent un ensemble constitué de plusieurs éléments :

exemple : *des archives, des grands-parents*

- soit pour des raisons historiques; dans ce cas, le nom pourrait être remplacé par un nom singulier.

exemple : *les alentours* (le voisinage), *les honoraires* (la rémunération), *les ténébres* (l'obscurité)

Certains noms changent totalement de sens selon qu'ils sont employés au singulier ou au pluriel, comme *des toilettes* (des W. -C.) - *une toilette* (action de se laver) ; *des lunettes* (pour corriger la vue) - *une lunette* (pour

Les noms ayant un seul nombre - 2/2

observer le ciel).

On peut alors considérer que l'on a affaire à deux noms différents, l'un toujours employé au pluriel (que l'on ait affaire à un ou plusieurs objets), l'autre pour lequel le singulier et le pluriel correspondent réellement à l'unicité ou la pluralité.

Attention

Certains noms s'emploient au pluriel tout bonnement parce qu'ils expriment forcément, manifestement, une pluralité d'êtres ou de choses. D'autres sont dans le même cas parce qu'ils désignent des ensembles plus ou moins vagues. Enfin, une dernière catégorie de substantifs toujours au pluriel est constituée de mots figés au pluriel par des références sémantiques... Une personne *accomplie* -par exemple, "une épouse accomplie"- est remarquable, parfaite en tout, quasiment l'idéal de la femme et maîtresse de maison. Si cette personne est croyante et pratiquante, elle peut-être aussi *une personne à complies*, c'est-à-dire participant à la dernière heure de l'office religieux qui suit les vêpres : les complies. Ce dernier mot s'employa jadis au singulier mais, depuis le XIII^e siècle, il fut aligné sur les vêpres, els matines, les laudes...